



PM/SS

## Arrêtés municipaux

STATIONNEMENT

EXTRAIT DU REGISTRE

**RUE LEDRU ROLLIN (V.C)**

Mesures provisoires

Le Maire d'Ivry-Sur-Seine,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2213.1, L 2213.2, L 2213.3, L 2213.4, L 2213.5,

VU le Code de la Route et notamment ses articles R 417-10, R 417-12 et L 325-1, L 325-2, L 325-3,

CONSIDERANT que d'importants travaux vont être entrepris rue Ledru Rollin par la société Renaissance Construction – 5 route de l'ouest – 94380 Bonneuil-sur-Marne, agissant pour le compte de la SARL Family Invest représentée par M. Goracy – 16 rue Molitor – 75016 Paris (réparation suite à une fuite),

CONSIDERANT que les difficultés rencontrées par les usagers pour circuler dans cette voie nécessitent la mise en place de dispositions provisoires touchant le stationnement afin de préserver la sécurité et la tranquillité publique,

### ARRETE

#### ARTICLE 1 :

DECIDE d'appliquer les mesures suivantes **rue Ledru Rollin au droit des n<sup>os</sup> 11 à 13** à compter du **31 octobre 2022 à 7 heures** jusqu'au **23 décembre 2022 à 19 heures** :

- **Neutralisation d'un linéaire de 12 mètres de stationnement** afin d'y installer un dépôt de matériaux.

#### ARTICLE 2 :

PRÉCISE que ces dispositions seront matérialisées réglementairement par les soins et sous l'entière responsabilité de l'entreprise chargée des travaux.

#### ARTICLE 3 :

INDIQUE que les contraventions aux dispositions du présent arrêté seront déférées aux tribunaux compétents.

ARTICLE 4 :

AMPLIATION du présent arrêté sera adressée après publication à :

- M. le Commissaire d'Ivry-sur-Seine,
- M. l'Officier commandant de la Brigade des Sapeurs-Pompiers d'Ivry-sur-Seine,
- LA POSTE d'Ivry-sur-Seine,
- M. le Directeur du SAMU,
- VEOLIA Propreté,
- SEPUR,
- RATP,
- Etablissement Public Territorial Grand Orly Seine Bièvre
- Société Renaissance Construction – 5 route de l'Ouest – 94380 Bonneuil-sur-Marne.

FAIT EN MAIRIE, LE 25 OCT. 2022

Pour le Maire d'Ivry-sur-Seine  
Et par délégation  
Clément Pecqueux  
Adjoint au Maire



PUBLIE SUR ivry94.fr  
LE

26 OCT. 2022

Pour extrait certifié conforme  
au registre des arrêtés municipaux  
LE MAIRE D'IVRY-SUR-SEINE  
Pour le Maire, la Responsable du service  
Déplacements Stationnement  
Direction Espaces Publics



Nathalie Leberthon